

## ARTISANAT

# Laines d'ici a remboursé son atelier de filature

Jacques-André Choffet

**L'association Laines d'ici a remboursé le total des machines utilisées dans le local de la filature.**

On retrouve année après année une constante parmi les membres actives de Laines d'ici, à savoir une créativité qui force l'admiration et une passion presque sans limite pour mettre en valeur les toisons des moutons et autres alpagas du pays. Avec la création d'un atelier pour la transformation de la laine, elles ont placé la barre très haut et leur défi est en passe d'être gagné puisque, sous la présidence de Coraline Sandoz, la bonne nouvelle diffusée lors de l'assemblée générale, le 20 octobre, sur le site d'Evologia à Cernier (NE), fut le remboursement total des prêts qu'avait sollicité la société pour l'achat des machines utilisées dans le local de la filature sur le site d'Evologia, à Cernier. Ce n'est pas anec-



Yvette Janin, caissière, Coraline Sandoz, présidente, et Françoise Jaquet, nouvelle élue, qui succède à Anne-Françoise Rey (de gauche à droite).

J.-A. CHOFFET

dotique puisque cela représentait un investissement de 350 000 francs. Dans la foulée, Yvette Janin, caissière, s'est réjouie d'un exercice comptable 2019 bénéficiaire mais a relevé que le budget équilibré pour 2020 dépassant les 100 000 francs ne serait pas aisé à tenir, la crise sanitaire actuelle provoque de nombreuses annulations de marchés. Les visites guidées payantes pour la découverte des locaux, bien que toujours

d'actualité, seront peut-être en diminution. En l'état le bénévolat pour une partie du travail constitue une des clés de voûte de la santé financière. Parallèlement, Laines d'ici souhaite garnir ses rangs avec l'arrivée de bonnes volontés aux mains habiles et accessoirement cotisantes!

### Avec le nom du mouton

Au cours de l'exercice écoulé, nombre d'activités ont

eu lieu, mentionnons un cours de chantier de tonte, la pratique du tri des toisons, la récolte de 4 tonnes de laine, un atelier «feutre» pour les enfants du passeport-vacances, les rencontres des artisanes pour des créations communes, la participation à des marchés, une animation «tricot» à l'intérieur d'une yourte à Neuchâtel dans le cadre de la semaine de la durabilité. La liste n'est pas exhaustive. La production de laine cardée, de ruban à filer, de fil à tricoter et de fil à tapis progresse avec satisfaction. Dans la boutique 250 kg de laine ont été travaillés. On y trouve en plus de cette matière première aux couleurs naturelles des laines teintées artisanalement.

La traçabilité n'est pas un vain mot à l'atelier de filature d'Evologia. C'est ainsi que le travail à façon se développe avec des petits lots de laines à traiter. Les sacs remis aux éleveurs donnent la mention du mouton... avec son nom. «C'est notre marque de fabrication et une réclame pour nous, mais ça occasionne beaucoup de travail pour nettoyer!», dira Coraline Sandoz.

## NEUCHÂTEL

## L'art de construire un mur



Pas toujours aisé de trouver la pierre de bonne dimension.

J.-A. CHOFFET

Jacques-André Choffet

**Les travaux de rénovation d'un mur en pierres sèches à l'entrée du village de La Sagne se sont achevés à mi-octobre. Les autorités ont manifesté leur gratitude.**

Pas de tenues de gala, pas de cravates, mais des personnes avec de la terre aux souliers, quelques écorchures aux mains et surtout la joie d'avoir contribué à redonner plus qu'un coup de jeune, une réfection totale à 217,5 m de mur de pierres sèches. Certes comme l'a dit Martial Robert, au nom du Conseil communal de La Sagne (NE): «Ce n'est qu'une partie des 15 kilomètres qui entourent les 450 ha du pâturage communal mais, ces mètres-là, sont une belle carte de visite pour l'entrée nord-ouest du village». Quelques chiffres livrés attestent de l'ampleur de la tâche. Ce mur, qui à la base mesure 60 cm de large avec un couronnement de 45 cm à la hauteur de 1 m, a demandé près de 220 tonnes de cailloux, le terme n'est pas péjoratif dans cette occurrence. L'ouvrage a été remis le 16 octobre pour une longévité espérée de 100 ans. Il faut savoir que les pierres ne sont pas éternelles. Elles sont exposées au soleil, aux pluies et aux gels. Les pierres ont été soigneusement sélectionnées, un filant d'argile bien trop poreux dans le calcaire suffisait pour être éliminées. C'est la Fondation action en faveur de l'environnement (Fafe) qui a géré ces semaines actives dites «vertes» durant lesquelles 150 bénévoles ont pris part. Quelque 45 personnes, étu-

diantes en architecture du paysage, ont complété ce groupe de bonne volonté. Les travaux ont débuté il y a sept ans à raison de quelques semaines par année. Le coût de réalisation d'une telle œuvre revient à 530 francs le mètre linéaire. Il a fallu à l'époque solliciter une manne financière et, c'est Raymond Béguin alors membre du Conseil communal et de l'Association de développement de La Sagne, qui a pris son bâton de pèlerin convaincu du bien-fondé de cette action pour sauver l'existence de ces murs pour leur aspect historique, esthétique, écologique et environnemental. «S'il y a encore une personne aujourd'hui qui n'est pas convaincue, je suis prêt à la rencontrer», dira-t-il en guise de boutade.

### Généreux donateurs en argent et en temps

Pour avoir soutenu cette réalisation, le Fonds suisse pour le paysage, l'Office des améliorations foncières de Neuchâtel, la Commune de La Sagne et la Loterie romande ont donc été chaleureusement remerciés. Bon nombre d'habitants de la commune et les propriétaires de la carrière du Bois Vert où a été prélevée la matière première ont aussi été remerciés. Il faut dire que sa situation géographique a facilité les travaux puisqu'il n'y avait que la route à traverser. En termes de proximité et de traçabilité, difficile d'être meilleur.

Muretier de son état par amour, moniteur dès le début du chantier à La Sagne, Hans Karel Gerber est un véritable horloger des murs en pierres sèches. Il n'est pas bardé de diplômes cependant sa patience, son bon sens et son expérience feront de ces pierres savamment assemblées le trésor de tous ceux qui l'admireront.

## POINT DE CONGÉLATION

## Une nouvelle solution uniforme

**Le nouveau système de calcul convenu devrait générer moins de contestations chez les producteurs.**

Concernant le critère du point de congélation du contrôle du lait, une nouvelle valeur corrigée, calculée mensuellement sur la base d'une analyse statistique de l'ensemble des résultats mesurés a été introduite. Ce système permet de prendre en compte dans le paiement à la qualité du lait les variations naturelles du point de congélation et de ne contester que les cas où le mouillage du lait est le plus

vraisemblable. Il est ainsi possible d'éviter les corrections du prix du lait fondées sur des mesures inexplicables du point de congélation. Le système convenu entre Fromarte, l'Association de l'industrie laitière suisse (VMI) et la fédération des Producteurs suisses de lait (PSL) générera moins de contestations.

Depuis la fin 2019, les résultats du contrôle du lait pour le critère du point de congélation sont nettement plus élevés que les années précédentes, d'où une augmentation notable des contestations incluant des déductions sur le prix du lait, des corrections des quantités de lait ou le non-versement du

supplément pour bonne qualité. Un groupe de travail mis en place par la commission «contrôle du lait» a analysé les causes de cette situation et élaboré un nouveau régime de contestation pour assurer une solution à long terme. Le groupe de travail n'a en outre relevé aucune faute dans l'analyse ou la transmission des données. Fromarte, VMI et PSL ont maintenant adopté ce nouveau système.

En Suisse, une valeur corrigée du point de congélation sera dorénavant établie statistiquement tous les mois sur la base de l'ensemble des résultats du contrôle du lait. Elle sera communiquée par le biais de bdlait.

ch aux producteurs et acheteurs de lait, aux centres collecteurs et aussi à d'autres services habilités le cas échéant; cette valeur figurera sur bdlait.ch pour la première fois pour le mois de novembre, puis après chaque clôture mensuelle du contrôle du lait, en complément aux résultats des analyses du point de congélation.

D'après les simulations réalisées au moyen des données de 2016, le nouveau système générera des taux de contestations inférieures aux taux actuels. La nouvelle solution permettra d'écarter les variations saisonnières et les autres facteurs environnementaux en général. SP

PUBLICITÉ

**COW-BOY** pousse le fourrage et racle les refus

Venez visiter une de nos installations Suisse!

- ✓ Moins de travail, plus de résultat avec un système autonome
- ✓ Un cheptel plus calme et performant meilleur disponibilité du fourrage
- ✓ Sécurité optimale grâce à son guidage et à ses capteurs
- ✓ Flexibilité d'utilisation grâce au paramétrage des cycles

- 20%

POUR TOUTE COMMANDE PRISE AVANT LE 30/11/20\*

contact@albinnovation.com  
Tel. +33 4 77 97 09 31  
www.albinnovation.com  
ALB Innovation

\*Location scie sol à la charge du client

## Brèves

### Congrès mondial Holstein annulé

Les organisations d'élevage Holstein Switzerland et Swissherdbook, en accord avec le comité de la Fédération mondiale Holstein WHFF, ont évalué la situation concernant le Covid-19 et ont pris la pénible décision d'annuler définitivement la Conférence mondiale Holstein ainsi que le workshop des classificateurs prévus du 21 au 27 mars 2021. Holstein Switzerland et Swissherdbook regrettent vivement cette décision, car cet événement aurait permis à notre pays d'accueillir, pour la première fois de son histoire, cette conférence qui représente le rendez-vous le plus important pour tous les experts, délégués et responsables actifs dans l'élevage et la génétique de la race Holstein, la race bovine laitière la plus répandue dans le monde. Malheureusement, la situation sanitaire ne permet pas d'envisager la tenue d'un tel congrès. Ces réunions ayant lieu tous les quatre ans, la prochaine se tiendra en 2024, dans un endroit à définir. SP

### Fenaco investit dans l'agriculture verticale

Fenaco se lance dans l'agriculture verticale et a créé une usine pilote en collaboration avec la société Yasai. Il s'agit d'un investissement de 500 000 francs sous forme de prêt. Le partenariat avec la spin-off de l'EPFZ est «l'occasion pour Fenaco de mieux connaître le potentiel de l'agriculture verticale et, en cas de bons résultats, d'exploiter des économies d'échelle. Des tests seront effectués sur le portefeuille de produits dans le domaine des cultures et de la commercialisation, d'autre part des questions importantes en agronomie seront étudiées dans le cadre d'un projet de coopération dans la recherche avec Agroscope». «Nous œuvrons à la ferme du futur et nous concevons cet investissement comme une prestation préalable et une base de décision pour nos producteurs en vue de leurs futurs investissements», commente Markus Hämmerli, chef de Fenaco Produits du sol et des coopérations dans la recherche. SP